**Le Vice-Président (M. Gendron) :** Alors, nous revenons maintenant aux motions sans préavis, et je cède la parole à M. le premier ministre pour sa motion sans préavis. M. le premier ministre, à vous la parole.

**M. Couillard :** Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante, conjointement avec le chef de l'opposition officielle, le chef du deuxième groupe d'opposition, de même que la députée de Gouin.

«Que l'Assemblée nationale du Québec condamne, avec la plus grande fermeté, les attentats terroristes perpétrés à Bruxelles, le mardi 22 mars 2016, à l'aéroport international de Zaventem et près de la station de métro Maelbeek, dans le quartier des institutions européennes;

«Que les membres de cette Assemblée, à l'occasion de ces événements tragiques, s'associent en une communion fraternelle avec la population et le gouvernement du Royaume de Belgique et ses entités fédérées, et réaffirment ainsi l'amitié indéfectible qui unit le Québec et la Belgique;

«Que l'Assemblée nationale exprime ses profondes condoléances aux familles et aux proches des victimes, et ses pensées à ceux et celles qui luttent toujours pour leur vie;

«Que l'Assemblée nationale rappelle son engagement en faveur des droits de la personne et du respect de l'État de droit, de la démocratie, de la paix, de la solidarité et de la tolérance;

«Que les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence à la mémoire des victimes.»

**Le Vice-Président (M. Gendron) :** Il y a consentement, évidemment, pour débattre de cette motion, M. le leader?

**M.** **Sklavounos** **:** Oui, M. le Président. Nous proposons des interventions d'une durée d'environ trois minutes par intervenant, à commencer par notre premier ministre, suivi du chef de l'opposition officielle, du chef du deuxième groupe d'opposition et Mme la députée de Gouin, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Gendron) :** Alors, tout le monde a entendu? On essaie autant que possible de respecter ce que le leader indique comme temps imparti, mais on sera généreux, compte tenu des circonstances. Alors, M. le premier ministre, à vous la parole.

**M. Couillard :** Merci, M. le Président. Aujourd'hui, nous avons appris avec consternation qu'un attentat terroriste a frappé la Belgique. Nous voulons exprimer notre tristesse et notre indignation face à ces événements tragiques. Bien sûr, nos premières pensées vont aux victimes innocentes, aux blessés et à leurs proches. Et, oui, le mot «condoléances» est de rigueur, mais ajoutons-y aujourd'hui le mot «solidarité» parce que nous sommes, Québécois et Québécoises, solidaires, parce que, comme le dit la belle devise belge, *L'union fait la force*. Unir nos forces, voilà notre objectif. Bruxelles, capitale de l'Europe, est cruellement touchée par la barbarie. Un matin comme un autre, à 8 heures, alors que des milliers de Bruxellois, de Bruxelloises débutaient leur journée, se rendaient au travail, une tragédie incompréhensible s'est abattue sur eux et sur elles. Les premiers bilans font état de plus de 30 morts à la suite des attentats qui ont…

**M. Couillard :** …unir nos forces, voilà notre objectif.

Bruxelles, capitale de l'Europe, est cruellement touchée par la barbarie. Un matin comme un autre, à 8 heures, alors que des milliers de Bruxellois et de Bruxelloises débutaient leur journée, se rendaient au travail, une tragédie incompréhensible s'est abattue sur eux et sur elles. Les premiers bilans font état de plus de 30 morts à la suite des attentats qui ont frappé l'aéroport international de Zaventem, de même que la station de métro de Maelbeek dans le quartier des institutions européennes. À l'heure actuelle, près de 200 blessés auraient été dénombrés. Encore une fois, ce sont des personnes innocentes qui sont victimes de l'extrémisme.

À la première heure, nous nous sommes assurés que l'ensemble du personnel de la Délégation générale du Québec à Bruxelles ainsi que nos stagiaires étaient en sécurité. Nous avions près de 150 — selon les dernières informations — jeunes stagiaires, en Belgique, dans le cadre de nos échanges de jeunes avec les pays européens. Nous continuons de suivre la situation, bien sûr, de très près.

Nous avons également exprimé notre solidarité au gouvernement du Royaume de Belgique, notamment en mettant en berne le drapeau du Québec, flottant sur la tour centrale de l'hôtel du Parlement, et en mettant en berne le drapeau belge, sur la tour n° 3 de l'hôtel du Parlement.

Il faut nous tenir debout dans l'adversité, plus proches, plus forts et plus déterminés que jamais à défendre nos acquis démocratiques et à poursuivre la lutte contre la radicalisation menant à la violence et à l'extrémisme. Ces tragiques événements démontrent encore plus la pertinence des collaborations dans le domaine de la lutte contre la radicalisation que nous menons avec les régions et communautés belges. À ce titre, je précise que le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Communauté française de Belgique ont signé, en novembre dernier, une déclaration conjointe, dans le domaine de la prévention de la radicalisation.

Partenaires de longue date en francophonie, le Québec, aux côtés du Royaume de Belgique, de la Communauté française de Belgique, seront à pied d'oeuvre, lors du 16e Sommet de la Francophonie, à Antananarive, en novembre prochain, pour identifier les moyens pour mieux lutter face à ce fléau grandissant.

En ces heures sombres, la compréhension des objectifs de cette violence et les moyens de contrer la radicalisation sont plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi le gouvernement du Québec s'est engagé à accueillir une conférence internationale d'experts de haut niveau sur la lutte contre la radicalisation par le biais d'Internet. Cette conférence, organisée en collaboration avec l'UNESCO, réunira, cet automne, à Québec, plusieurs experts qui partageront connaissances et meilleures pratiques dans ce domaine.

La Belgique, Bruxelles-Capitale, la Wallonie, la Flandre sont endeuillées. La situation en Belgique, aujourd'hui, n'est malheureusement pas un cas isolé. Au cours des derniers mois, le monde a subi son lot d'attaques terroristes meurtrières. Pensons aux attentats de *Charlie Hebdo*, du supermarché Hyper Cacher, du Bataclan, à Paris, ainsi que ceux de Bamako, de Sousse et de Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire, tout récemment. Pensons aussi aux attentats de Djakarta et de Ouagadougou, qui ont coûté la vie à sept Québécois, coopérants internationaux, en janvier dernier.

Par-delà ces actes inhumains, ce sont les valeurs d'humanisme et de tolérance qui sont attaquées. En ces heures difficiles, le Québec tout entier réitère sa solidarité à ses partenaires européens. Nous témoignons de notre compassion et affirmons notre volonté ferme d'oeuvrer ensemble à la paix, à la justice et au renforcement de la vie démocratique.

Je tiens à souligner la présence, en cette enceinte, du ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative du gouvernement de Wallonie, M. Christophe Lacroix, ainsi que du délégué de Wallonie-Bruxelles à Québec, M. Rutten, à qui j'ai parlé plus tôt ce matin. Par leur intermédiaire, je veux assurer le peuple belge de notre soutien et de notre solidarité. Et ces mots sont également dirigés aux milliers de Belges qui vivent chez nous, qui étudient chez nous et qui sont tout simplement de passage.

Et après chaque drame semblable nous avons souhaité que ce soit le dernier et que le monde retrouve la paix, mais clairement le combat n'est pas terminé. Un jour, et je souhaite que ce soit le plus lointain possible et jamais peut-être, il ne faudrait pas que nos chemins croisent le combat de ces terroristes barbares, M. le Président. D'ici là, tous les efforts sont soutenus, sont nécessaires et doivent être faits en solidarité avec nos partenaires internationaux. Continuons à mener ce combat avec fermeté tout en protégeant nos valeurs de liberté et d'ouverture, particulièrement envers les victimes du terrorisme et de la guerre civile, et aujourd'hui accompagnons les proches des victimes dans le deuil incompréhensible qui les frappe. Souhaitons aux blessés et à leurs proches la guérison du corps et de l'âme. Souhaitons-nous aussi surtout plus de sécurité, oui, mais aussi plus de liberté et de fraternité. Je vous remercie.

**Le Vice-Président (M. Gendron) :** Alors, on vous remercie, M. le premier ministre. Et, pour la poursuite du débat sur cette motion, je cède maintenant la parole à M. le chef de l'opposition officielle. M. le chef de l'opposition officielle, à vous la parole.

**M. Péladeau :** Merci, M. le Président. La haine, la violence et la mort ont frappé Bruxelles au coeur des institutions politiques et démocratiques de l'Europe. Ces nouvelles attaques contre la liberté et la démocratie sont inacceptables, injustifiables, et nous les condamnons fermement.

Au nom de l'opposition officielle, j'offre mes sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes et je tiens à exprimer notre solidarité et notre soutien à la Belgique, considérant l'amitié profonde qui unit Belges et Québécois. En ces instants particulièrement pénibles, nous avons aussi une pensée pour ceux et celles qui ont porté secours aux victimes et qui ont également été confrontés à l'horreur.

Nous sommes choqués et révoltés devant la répétition d'attentats meurtriers, qui continuent encore et encore de faucher des vies innocentes, de semer la terreur et de s'en prendre à ce que nous avons de plus cher. Kofi Annan, l'ex-secrétaire général des Nations unies, a dit, et je le cite : «Une attaque terroriste contre un pays est une attaque contre l'humanité tout entière.» La lutte contre le terrorisme islamiste et les autres formules… pardon, les autres formes de terrorisme interpelle tous les pays. Le Québec, à l'instar des autres nations, doit contribuer à l'effort international en ce sens, nous devons poursuivre le travail sur notre territoire afin de prévenir les manifestations de haine et de violence, quelles qu'elles soient. Devant la haine aveugle, désespérée et destructrice des terroristes, devant les nombreuses victimes innocentes, devant le sentiment de révolte, d'indignation et d'urgence qui nous habite en ces moments tragiques, nous devons poursuivre notre engagement en faveur d'une société plus juste, une société… j'allais dire une planète où les nations s'unissent afin que l'espoir, la liberté et la paix triomphent de la terreur. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Gendron) :** Alors, merci, M. le chef de l'opposition officielle. Et, toujours sur cette même motion, je cède maintenant la parole au chef du deuxième groupe parlementaire. M. le chef du deuxième groupe, à vous la parole.

**M. Legault** **:** Merci, M. le Président. Le monde est en état de choc aujourd'hui. La Belgique a été la cible d'attentats terroristes d'une grande violence...

**Le Vice-Président (M. Gendron) :** Alors, merci, M. le chef de l'opposition officielle. Et, toujours sur cette même motion, je cède maintenant la parole au chef du deuxième groupe parlementaire. M. le chef du deuxième groupe, à vous la parole.

**M. Legault** **:** Merci, M. le Président. Le monde est en état de choc aujourd'hui. La Belgique a été la cible d'attentats terroristes d'une grande violence. Des explosions ont eu lieu à l'aéroport et dans une station de métro de Bruxelles, et on rapporte, pour l'instant, une trentaine de victimes et 200 blessés. La station de métro qui a été visée par les terroristes se trouve à proximité du Parlement européen. Bruxelles était... est, pardon, le coeur de l'Union européenne, et c'est donc un symbole important qui a été visé. J'entendais tantôt le président de la France, François Hollande, être très clair en disant que, selon lui, ce qui est attaqué, c'est le grand projet de l'Europe par ces attentats. Et cette tragédie se produit dans un contexte qui est déjà très tendu.  On sait qu'il y a quatre jours la police belge et française ont procédé à l'arrestation, à Bruxelles, d'un responsable présumé des attentats de Paris. Ce qui est clair, c'est que la Belgique est en guerre, l'Europe est en guerre, le Québec et le Canada sont aussi en guerre. Et on n'a pas le droit de se sentir à l'abri, même quand les attentats ont lieu à l'extérieur du Québec ou du Canada. On l'a vu avec ce qui s'est produit au Burkina Faso, une famille de Québec qui était partie pour faire des oeuvres humanitaires, donc qui a été tuée par ces terroristes.

Donc, la terreur peut frapper n'importe où, n'importe quand. On ne doit pas être naïf. Ce qui s'est produit à Bruxelles aujourd'hui aurait pu avoir lieu à Montréal, à Toronto. Nous sommes tous concernés par ce qui s'est produit à Bruxelles, comme nous étions tous concernés par ce qui s'était produit à Paris ou au Burkina Faso. Donc, la communauté internationale doit s'unir, doit faire front commun dans la guerre contre le terrorisme islamiste. Il faut oser nommer ce mal, si on veut le combattre. Il faut être implacable, déterminé. Il ne faut reculer devant aucun moyen pour combattre ce terrorisme islamiste. Aujourd'hui, la journée appartient au peuple belge, aux familles des victimes. Ils devront faire preuve d'un courage exemplaire au cours des prochaines semaines. Je veux leur dire qu'ils peuvent compter sur notre solidarité inconditionnelle. Donc, en mon nom, en celui de ma formation politique, je tiens à leur offrir mes plus sincères condoléances. Nos meilleures pensées les accompagnent dans cette épreuve. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Gendron) :** Alors, merci, M. le chef du deuxième groupe parlementaire. Et toujours sur cette motion, je cède maintenant la parole à Mme la députée de Gouin pour son intervention. Mme la députée, à vous.

**Mme David (Gouin) :** Merci, M. le Président. Il est certain qu'aujourd'hui nos pensées sont, d'abord et avant tout, avec les victimes et les proches des victimes de toute cette folie meurtrière. Oui, on est bouleversés par ces nouveaux attentats; oui, on a en horreur ce qui s'est passé et qui ne crée que malheur et souffrance. Je rappellerai, à l'instar de mes collègues, que ce qui se passe aujourd'hui a trouvé des antécédents à Paris, au Burkina Faso. Je rappellerai aussi, un quotidien de Montréal nous le disait aujourd'hui, au Nigeria, c'est 20 000 morts, Boko Haram, 20 000 morts, qui est le pendant africain de Daesh. 20 000 morts.

Donc, quand nous disons : La communauté internationale doit parler d'une seule voix, je dirais, tous les peuples du monde doivent parler d'une seule voix, tous ces peuples qui aspirent à la liberté, qui sont assoiffés de justice et de démocratie, que ça soit l'Occident, l'Orient, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine. Nous sommes tous et toutes concernés, cela est vrai.

Est-ce qu'il faut appeler un chat un chat? Oui, et, dans ma formation politique, nous n'hésitons pas à dire qu'il n'y a aucun compromis à faire face à l'idéologie terroriste. Que ça soit le salafisme ou un autre islamisme intégriste, extrémiste, terroriste, cela nous ne pouvons le tolérer. Sachons que les premières victimes de cet intégrisme islamiste sont les musulmans eux-mêmes qui...

**Mme David (Gouin) :** …à faire face à l'idéologie terroriste, que ça soit le salafisme ou un autre islamisme intégriste, extrémiste, terroriste, cela, nous ne pouvons le tolérer. Sachons que les premières victimes de cet intégrisme islamiste sont les musulmans eux-mêmes qui en Syrie, en Irak et ailleurs meurent par centaines de milliers.

Donc, oui, M. le Président, je souscris à cette idée que nous avons un devoir de solidarité avec tous les peuples du monde, mais la question la plus difficile, c'est celle qu'on se pose tous et toutes, c'est : Comment y répondre? Est-ce que c'est par d'autres guerres, par d'autres bombes? Nous en avons largué — nous voulant dire l'Occident — nous en avons largué beaucoup, des bombes, depuis 15 ans. Le résultat est devant nous. Alors, quoi faire? Assécher les sources, tarir les sources du terrorisme. Refuser de vendre des blindés dans des pays qui, en sous-main, accompagnent et soutiennent les terroristes — et je parle ici de l'Arabie saoudite, entre autres.

Je pense que nous devrons inciter nos gouvernements, le gouvernement canadien en particulier, à poser des gestes clairs. Mais nous devrons aussi, si nous voulons respecter ce devoir de solidarité, nous en prendre aux racines mêmes, nous en prendre au terreau fertile qui convainc des jeunes, la plupart du temps des jeunes, à aller se faire tuer pour des terroristes. Ce sont les jeunes qui périssent. Il faut donc vraiment, ensemble, se demander quoi faire pour et avec ces jeunes et leurs familles ici même au Québec et en solidarité avec les autres peuples du monde. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Gendron) :** Alors, merci, Mme la députée de Gouin. Et, comme on l'a indiqué tantôt, nous allons à nouveau, compte tenu de l'ampleur de la catastrophe et en compagnie de nos visiteurs, observer une minute de silence.